



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE  
A/37/304  
S/15248  
23 juin 1982  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

JUN 25 1982

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-septième session  
Point 34 de la liste préliminaire\*  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-septième année

Lettre datée du 22 juin 1982, adressée au Secrétaire général par le  
Représentant permanent de la Jordanie auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint un message daté du 13 juin 1982 que Sa Majesté le roi Hussein Ier de Jordanie a adressé aux chefs d'Etat des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

Ce message demande aux chefs d'Etat des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de tout mettre en oeuvre sur le champ pour mettre fin à l'holocauste sans précédent qui se commet aujourd'hui sur le sol libanais.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ce message comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent,  
(Signé) Hazem NUSEIBEH

\* A/37/50/Rev.1.

ANNEXE

Message daté du 13 juin 1982, adressé aux chefs d'Etat des cinq membres permanents du Conseil de sécurité par Sa Majesté le roi Hussein Ier de Jordanie

Au nom de la dignité humaine, je vous demande de tout mettre en oeuvre sur le champ, au nom de votre pays, pour mettre fin à l'holocauste sans précédent qui se commet aujourd'hui sur le sol libanais. Le cessez-le-feu en vigueur entre ce qu'il est convenu d'appeler les forces israéliennes de défense et les forces armées syriennes au Liban est un résultat bien piètre si Israël en exige pour prix la poursuite de la guerre génocidaire qu'il mène contre les peuples libanais et palestinien.

Des hommes, des femmes et des enfants tombent par milliers tandis que la machine de guerre israélienne poursuit sa destruction systématique de la vie et des biens. C'est en vérité l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de l'humanité qu'Israël écrit ainsi au mépris du Conseil de sécurité et de ses résolutions 508 et 509. Le sang des milliers d'êtres humains tombés au Liban et à Beyrouth ne sera jamais oublié.

Je fais en fait appel à vous pour que vous preniez avant qu'il ne soit trop tard les mesures les plus fermes possibles afin d'éviter que d'autres vies humaines ne soient sacrifiées et pour que vous vous laviez pour toujours, et avec vous votre pays, de tout soupçon de tolérance ou d'assentiment touchant le bain de sang qu'Israël provoque au Liban.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma sincère amitié.

HUSSEIN Ier